

Compte-rendu conseil municipal#3 le 29 juin 2020.

20h, l'ordre du jour est énoncé par Mme le maire : 1 - Nomination d'un(e) secrétaire de séance.

2 - Approbation du PV du 29 mai 2020

3 – Décision Modificative n°1 (Délibération).

4 – Délégation consentis au Maire (Délibération).

5 – Désignation d'un représentant ADTO (Délibération).

6 – Renouvellement des membres de la CCID (Délibération).

7 – Projet de révision du Plu

8 – Questions diverses.

- 1 - Matthieu GRISVARD se propose et est nommée comme secrétaire de séance.

- 2 - Tour de lecture pour approbation du C.R. du conseil municipal #2 du 29/05/20. Le conseil fait une relecture du PV et le signe.

- 3 – Présentation de la Décision Modificative du budget de l'indemnité des élus. Procédure obligatoire étant donné que la budgétisation prévoyait 2 adjoints au lieu de 3. Après calcul nous ne dépasserons pas le budget prévisionnel. Le conseil, à l'unanimité, vote pour la Décision Modificative.

- 4 – Madame le maire explique que l'ensemble des délégations qui lui avaient été consentis devaient être plus précises. Elle demande donc un retrait de la délibération du 29 mai. Les précisions apportées aux délégations sont acceptées à l'unanimité par le conseil.

- 5 – Madame le Maire annonce que nous devons désigner un représentants à l'ADTO (un représentant titulaire et un suppléants). Matthieu GRISVARD se propose pour être représentant titulaire et Laury FARINACCIO se propose pour être représentante suppléante. Le conseil est d'accord à l'unanimité.

- 6 - Madame le Maire annonce que nous devons renouveler les membres de la CCID (Commission Communal de Impôts Directs). 8 personnes sont déjà identifiés et il en faut 12. Edith FARINACCIO et Michaël HUEBER se portent volontaires. Pour compléter cette liste, le Centres des Impôts désignera des contribuables.

- 7 – Madame le Maire annonce la révision du PLU lors des prochains mois. La révision portera sur la surface minimale de fractionnement des parcelles.

- 8 - Points divers.

Madame le Maire présente les commissions qui se sont déjà réuni et rappel qu'elles sont toutes ouvertes aux habitant.

-COMMISSION COMMUNICATION :

- Préparation d'un livret rappelant des règles pour bien vivre ensemble, suite à la demande des habitants sur les réseaux sociaux.
- Projet de conférence PLU en fin d'année
- Mise à jours du site internet
- Envoie d'un courrier aux associations pour les inviter à rencontrer les élus.

-COMMISSION SOLIDARITE, CONVIVIALITE, MOBILITE :

- La brocante début septembre aura lieu ? Les brocante sont autorisées mais l'association organisatrice « Le Bonheur est dans le Pré » doit se réunir prochainement pour statuer. L'association et le conseil municipal fait un appel à bénévole.
- Organisation du 13 juillet. Préparation d'un verre de l'amitié suivi d'un pic nique sur la place de l'Eglise. Sonorisation et Eclairage du monument. Il n'y aura pas de feu d'artifice.
- Contact de l'assurance municipale pour organiser des chantiers participatifs. L'assurance souscrite ne prend pas en charge ce genre d'élément. Nous nous sommes donc rapprocher du CSR de Chaumont pour proposer aux jeunes du village un chantier participatif, qui consiste au nettoyage de l'appartement au dessus de la Mairie.

Il y a une forte demande locative sur le village, il faut donc rénover le patrimoine municipale pour générer du revenue.

-COMMISSION VOIRIE, SECURITE et ECLAIRAGE :

- L'état des lieux du village a fait ressortir des problèmes de nid de poule, de marquage au sol effacé, de manque d'entretien des fossés, des arbres à élaguer. Le budget n'est pas suffisant il faudra donc prioriser.
- Identification des problèmes et solutions pour le croisement de Beaugrenier, route d'Hérouval, route du Marais. La Commission rappelle aux habitants qu'ils peuvent participer à ces réflexions.
- Problématique des poubelles à Valécourt.
- A Hérouval une société d'investissement souhaite récupérer une parcelle cédée à la Mairie en 2015 pour réaliser une réserve d'eau. Hors, des bornes incendies ont été installées ils n'y a donc plus besoin de la réserve d'eau.

-COMMISSION ECOLE, ENFANCE, MAM et SERVICE PUBLIC :

- Point sur les travaux de la MAM qui devrait être livrée au mois de Novembre ;
- Les assistantes maternelles ont demandé à Madame le Maire d'éditer l'Arrêté d'Autorisation d'Ouverture au Public avant la fin du chantier pour pouvoir accélérer le traitement de leur dossier, pour que la MAM puisse ouvrir juste après la validation de la Commission de Sécurité. Le Conseil Départemental autorise sur le principe, mais rappelle que cela est sous la responsabilité de Madame le Maire.
- Point SIVOM. Le protocole sanitaire actuel est strict, cela risque de poser des soucis pour la rentrée de septembre. Pour le moment cela se passe bien mais le SIVOM prépare l'organisation et la budgétisation.
- Le regroupement scolaire dans le futur

Les deux téléphones des agents municipaux ont été supprimés car ils ne s'en servaient pas. Ils utilisent toujours leurs téléphones personnels. Il est donc proposé de donner aux agents une petite dotation en contre-partie de l'utilisation de leurs téléphones personnels

Tous les abonnements ont été renégociés et la fibre sera installée pour la Mairie.

Cela crée une économie de 190 € mensuelle.

La Société SAFRAN s'est rapprochée de la Mairie de Montjavoult et de la gendarmerie de Chaumont pour réaliser un clip promotionnel pour leur nouveau Drone.

Des acteurs vont simuler une prise d'otage sur la place de l'église le 7 Juillet et le drone survolera le village pour filmer cette simulation.

La mairie a accepté, en contre-partie d'images aériennes de notre village et d'un don au profit de l'association des Amis de St Martin.

Les prochaines Commissions se rencontreront au mois d'Août.

21H... l'ordre du jour étant épuisé, le conseil est clôturé.